



BULLETIN D'INSCRIPTION (PRE-INSCRIPTION) : SAISON 2026 – 2027 ADHESION AU PLG

1 BULLETIN PAR PERSONNE

ADHESION DEFINITIVE DÈS RECEPTION DU REGLEMENT ANNUEL*

Participant : NOM – PRENOM

Adresse :

CODE POSTAL – VILLE **Téléphone (1) :**

Mail (en majuscules) (1)

(1) Pour les enfants : .de la personne à prévenir en priorité sinon vos coordonnées

Date de naissance :

☐ Féminin - ☐ Masculin

Activité au PLG

Jour et horaire :

Adhésion annuelle et familiale de 32 € : ☐ Espèce - ☐ ANCV +Connect - ☐ Virement - ☐ CB - ☐ Chèque

Cotisation Annuelle réglée : Montant :

☐ Espèce - ☐ ANCV - ☐ 1 Virement - ☐ -1 CB

☐ Chèque(s) à l'ordre du PLG - (Combien.....)

***Possibilité de paiement en plusieurs fois**

UNIQUEMENT par chèques

Mois de remises souhaitées / chèques* :

***A TITRE INFORMATIF, les remises de chèques seront faites
entre le 6 et le 15 de chaque mois d'octobre 26 à juillet 27**

Activité physique* : ☐ J'atteste que le « Questionnaire relatif à l'état de santé du mineur » ne comporte aucune réponse positive SINON je m'engage à fournir un certificat médical dans les plus brefs délais.

***(CERTIFICAT OBLIGATOIRE en GYMNASTIQUE - JUDO - VOLLEYBALL et VOVINAM VIET VO DAO)**

☐ Certificat médical OBLIGATOIRE pour adulte (SAUF Qi Gong et Yoga)

☐ Non Concerné

Responsable Légal :

Téléphone :

Mail (en majuscules) :

Responsable Légal :

Téléphone :

Mail (en majuscules)

:

**Personne à prévenir en cas d'urgence + n° de téléphone
(si différente des responsables légaux)**



Autorise mon enfant à sortir seul de son cours : ☐ OUI – ☐ NON – ☐ Non Concerné

Autorise la prise et la diffusion de photos/vidéos de
moi-même OU de mon enfant dans le cadre des
moyens de communication de la section : ☐ OUI – ☐ NON

Autorise le transport de moi-même ou de mon enfant
vers l'hôpital le plus proche, sous réserve de l'avis des
Sapeurs-Pompiers ou du SAMU en cas d'urgence ☐ OUI – ☐ NON

1. ADHESION ET COTISATION

L'adhésion est annuelle et familiale et n'est pas remboursable.

La cotisation n'est pas remboursée en cas de suspension ou d'arrêt de l'activité qui ne serait pas du fait du Patronage Laïque de Gradignan. La cotisation est remboursable pour raison de santé sur présentation d'un certificat médical dans les 30 jours. Elle est également remboursable en cas de déménagement sur présentation d'un justificatif de domicile de moins d'un mois. Au-delà aucun remboursement ne sera possible. Si vous n'avez pas fourni, au moment de votre inscription votre certificat médical d'aptitude à l'activité physique que vous exercez au sein du PLG, vous ne pourrez pas demander de remboursement pour raison de santé.

Toute demande d'arrêt, pour ces motifs, sera définitive pour le reste de la saison.

2. ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE

Notre Association, tout en prenant les assurances indispensables à la sécurité de tous ses membres, ne saurait se substituer à la responsabilité propre des parents. En particulier notre responsabilité d'organisateur n'est engagée que dans le cadre des horaires de nos activités et durant la présence de nos animateurs responsables à qui l'enfant est confié par vos soins et selon le règlement propre à chaque section. Aucun enfant ne doit être laissé sans surveillance sur la voie publique ou à l'entrée de nos locaux hors la présence d'un de nos responsables. IMPERATIVEMENT les parents doivent s'assurer de la présence de ce responsable.

3. TRAITEMENT INFORMATIQUE

En application de l'article 27 de la loi du 06/01/78 dite « INFORMATIQUE et LIBERTE », nous vous précisons que les informations que vous nous apportez sont utilisées uniquement à l'intérieur de notre Association et pour sa gestion et que notre fichier ne sera jamais communiqué à quiconque. Vous bénéficiez à ce sujet d'un droit d'accès et de rectification constant. Ce traitement est autorisé par la CNIL sous le numéro 227001 du 08/02/90.

☐ Je, soussigné (e)
accepte les dispositions ci-dessus, adhère au PLG et dépose un dossier COMPLET
accompagné de son règlement.

☐ J'autorise mon enfant
à pratiquer les activités de la section :

Par égard pour les animatrices et les animateurs, merci de respecter les horaires

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

***Votre inscription deviendra définitive dès lors que votre dossier sera complet**

HORAIRE D'INSCRIPTION ET D'ACCUEIL TELEPHONIQUE :

Lundi de 14h à 19h00

Mardi et vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 18h30

Mercredi de 9h à 13h et de 14h à 19h

FERME LE JEUDI